

Compte Rendu de la réunion du Conseil Municipal du 15 FEVRIER 2021

Date de Convocation : 08 février 2021

L'an deux mille vingt et un, le quinze février, à 20 H 30, le Conseil Municipal de Bovelles s'est réuni au lieu habituel de ses sessions, sous la présidence de Monsieur GRIMAUX Mickaël, Maire.

Etaients présents : Mmes GIRARD Caroline, MAIRE Blandine.
MM. DEHOSTINGUE Cyprien, DEGROOTE Freddy,
GADRÉ Roger, LEVOIR Stéphane, MAGNIER Christophe,
SOMAZZI Laurent, SUEUR Charles, VANDOOOLAEGHE
Cédric.

Etait absent : Néant.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 15 DECEMBRE 2020

Lecture du compte rendu de la réunion du 15 décembre 2020.
Approbation à l'unanimité des présents par le C.M.

TRAVAUX PLANCHER EGLISE ET MISE AUX NORMES ELECTRIQUES ET ACCES

Monsieur le maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de refaire le plancher au clocher de l'église ainsi que la création d'une main courante, suite aux observations de l'entreprise qui intervient pour la maintenance des cloches. Ces travaux sont impératifs pour intervenir dans un second temps sur le chantier de mise aux normes électriques. Il présente le devis établi par la Société DE CICCIO AGENCEMENT à BEAUQUESNE pour un montant total de 4 441,12 € T.T.C.

Le Conseil Municipal donne son accord pour la réalisation des travaux concernant le plancher et la main courante.

Cette dépense sera prévue au budget communal 2021 en section de fonctionnement (entretien de bâtiment public)

Suite aux travaux ci-dessus et dans l'attente de la validation du dossier de subvention DSIL pour la mise aux normes électriques du clocher de l'église, les travaux de réfection de l'éclairage du chœur de l'église et le remplacement des différentes prises vont être réalisés semaine 9.

DEVIS TRAVAUX MAIRIE

Suite à la première proposition d'aménagement de la mairie (mairie, bibliothèque, salle de conseil) il est envisagé de faire appel à un architecte d'intérieur pour une proposition d'aménagement optimisé et en accord avec les normes d'accessibilité PMR.

TRAVAUX PRESBYTERE

Monsieur le maire informe le Conseil Municipal que les travaux de réfection du mur de devanture de l'appentis sont en cours. Un devis a été demandé pour démonter le mur en pierre donnant sur le pignon est du presbytère. Celui-ci étant de 3 774 € TTC, il est décidé que ces travaux seront réalisés par l'équipe du conseil municipal.

PLACE DU 8 MAI

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'état d'avancement des travaux place du 8 Mai suite à l'apparition d'une cavité. Des études géotechniques sont actuellement réalisées par l'entreprise GINGER mandatée par Amiens Métropole. Une radiographie de la place a été réalisée et fait apparaître cinq cavités plus ou moins importantes sur l'ensemble de la place.

La phase suivante consiste à réaliser des sondages destructeurs au droit de ces cavités afin de déterminer précisément leur taille, profondeur et la nécessité et le mode de comblement envisagé.

La cabane à pompe continue de bouger et de se fissurer. Celle-ci est condamnée à s'effondrer.

PROJET D'ACHAT DE MATERIELS INFORMATIQUES POUR L'ECOLE LOUIS PERGAUD – DSIL CONTINUITE PEDAGOGIQUE

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le projet d'équiper la classe du RPI de BOVELLES de tablettes numériques avec logiciel pédagogique.

Après en avoir délibéré à l'unanimité des présents, le Conseil Municipal adopte le projet qui lui est présenté, soit l'achat d'une valise de quinze tablettes équipées pour un montant de 5 762,50,00 € H.T., soit 6 915,00 € T.T.C. à la Société PJD Audiovisuel, à AMIENS (80) et sollicite l'aide de l'Etat au titre de la DSIL et arrête le plan de financement suivant :

- Subvention Etat DSIL : 2 725,00 € TTC
- Part communale : 4 190,00 € TTC

REMPLACEMENT DU COPIEUR MULTIFONCTION DE L'ECOLE

Monsieur le Maire présente aux membres de l'assemblée délibérante le remplacement du photocopieur actuel de l'école dont un dossier de subvention est en cours (DSIL-DETR), celui-ci étant tombé en panne avant les vacances de fin d'années et étant irréparable de par son âge (12 ans).

ACHAT D'ILLUMINATIONS DE NOËL

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le projet d'acheter des illuminations de Noël au tarif promotionnel afin de compléter ou remplacer les décorations actuelles, pour certaines obsolètes.

Après en avoir délibéré à l'unanimité des présents, le Conseil Municipal adopte le projet qui lui est présenté, soit l'achat d'illuminations de Noël pour un montant de 3 695,50 € H.T., soit 4 434,60 € T.T.C. à la Société DECOLUM, à TRONVILLE EN BARROIS (55).

La dépense totale, soit 4 434,60,00 €, sera inscrite au budget communal en section d'investissement au chapitre 2181 (Installations générales, agencements et aménagements divers).

MISE EN PLACE DE « VOISINS VIGILANTS »

Monsieur Stéphane LEVOIR présente le projet « Voisins Vigilants » à l'ensemble du conseil municipal. Celui-ci avait été lancé par l'ancienne municipalité et non abouti. Un contact a été repris avec les anciens volontaires qui le demeurent et une réunion se tiendra fin mars début avril avec la gendarmerie.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

*** Logement communal Appartement 1, 5 rue Arthur Mille :**

Monsieur le Maire informe que l'état des lieux fait en date du 27.11.2020 suite au départ de M. DUMONNET Kévin et Mme DELMAS Bertille, laisse apparaître un dommage au niveau d'un radiateur et du parquet. L'ensemble du conseil municipal décide de retenir une caution correspondant à ce dommage.

*** Déploiement du réseau GSM :**

L'opérateur FREE a été mandaté par arrêté ministériel pour améliorer et déployer la couverture mobile sur le territoire de Bovelles classé en zone blanche.

*** Zone de collecte des déchets verts, verres et cartons :**

De plus en plus d'incivilité sont constatées aux abords de cette zone. Un rappel va être fait sur l'application intramuros.

Le Maire,

Les Adjointes,

Les Conseillers,